

# Investir dans le capital humain, la meilleure ressource du Canada

## Mémoire soumis dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales de 2025

---

Août 2025

### Recommandation n° 1

Reconnaître le rôle essentiel que joue l'éducation postsecondaire publique dans la création de la prospérité individuelle, régionale et nationale, et collaborer avec les provinces et les territoires pour élaborer et financer un plan visant à combler le besoin urgent de financement prévisible et stable requis pour améliorer l'accès, l'abordabilité et la qualité.

### Recommandation n° 2

Concrétiser la promesse électorale visant à porter à 8 000 \$ l'aide aux apprenties et apprentis et majorer à 7 000 \$ le montant maximal de la bourse canadienne pour étudiants, afin de rendre les études plus abordables.

### Recommandation n° 3

Mettre en œuvre un programme de recherche ambitieux pour faire du Canada un chef de file mondial de la science et de l'innovation qui appuie et assure le développement de l'excellence en matière de recherche de classe mondiale du Canada.

### Recommandation n° 4

Investir dans l'éducation autochtone et honorer les droits issus des traités et inhérents en comblant les écarts en matière d'études et en assurant l'autochtonisation de l'éducation.



Canadian Association of University Teachers  
Association canadienne des professeures et professeurs d'université  
[www.caut.ca](http://www.caut.ca)



## Contexte

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) est le porte-parole national du personnel académique et professionnel. Elle représente plus de 75 000 professeures et professeurs, bibliothécaires, chercheuses et chercheurs, employées et employés généraux, et autres professionnels répartis dans 130 établissements d'enseignement postsecondaire de l'ensemble du pays. L'ACPPU s'emploie activement à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire au Canada, dans l'intérêt public.

L'éducation favorise l'emploi, l'innovation et la création d'emplois. Elle contribue à protéger notre souveraineté, car une nation éduquée et innovante est plus forte, plus sûre et plus indépendante. L'éducation est également essentielle pour améliorer la santé publique, relever les défis environnementaux et sociaux, et enrichir notre vie culturelle. En cette période d'incertitudes économiques, notre main-d'œuvre hautement qualifiée et notre solide système d'éducation postsecondaire offrent des possibilités d'accroître la stabilité de notre nation tout en assurant son développement et sa protection. Si nous voulons développer, attirer et retenir les talents nécessaires pour répondre aux exigences de l'économie actuelle et future, nous devons voir en l'éducation postsecondaire une infrastructure de base, au même titre que le logement, les transports collectifs ou l'énergie.

Durant la dernière année, nos établissements d'enseignement postsecondaire ont subi des pressions financières considérables, qui se sont traduites par la perte de plus de 12 000 emplois. Des centaines de programmes ont également été annulés ou suspendus, et des campus régionaux ont été fermés. Bien que le plafonnement du nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers soit en partie responsable des pressions subies, les problèmes sont plus profonds, plus systémiques et aussi attribuables à des années de financement public inadéquat.

Contrairement à d'autres priorités communes bénéficiant de transferts fédéraux, comme les soins de santé, la garde d'enfants, le logement ou les transports collectifs, il n'existe pas de cadre, de plan ou de stratégie visant l'éducation postsecondaire au Canada. La dernière augmentation du montant de base du transfert fédéral relatif à l'éducation postsecondaire remonte à 2008.

La demande intérieure d'éducation postsecondaire devrait augmenter au cours de la prochaine décennie en raison de la croissance du nombre de jeunes et des besoins des adultes en matière de recyclage et de perfectionnement professionnel. Il est urgent de se doter d'un accord fédéral-provincial de stabilisation de l'éducation postsecondaire publique.

## **1. Une stratégie pour accroître l'abordabilité et la qualité de l'éducation postsecondaire**

La nécessité de renforcer et de stabiliser le système d'éducation postsecondaire du Canada n'a jamais été aussi urgente. Après des décennies de sous-financement systémique, les changements fédéraux rapides apportés unilatéralement à la stratégie d'éducation internationale du Canada par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ont eu un impact déstabilisant sans précédent sur un système déjà fragile.

Presque du jour au lendemain, les établissements ont perdu des revenus sous forme de droits de scolarité, ce qui a entraîné l'annulation et la suspension de centaines de programmes académiques, la fermeture permanente de campus et la perte de plus de 12 000 emplois en l'espace d'une seule année. Ces compressions touchent non seulement la population étudiante et le personnel enseignant, mais aussi des collectivités entières, en particulier dans les régions rurales et économiquement marginalisées où les collèges et universités jouent un rôle clé en tant que points d'ancrage économiques et sociaux.

Tout comme le logement, les transports et l'énergie, l'éducation postsecondaire doit être considérée comme une infrastructure de base. Les collèges, les universités et les écoles polytechniques sont un facteur essentiel de résilience économique, de cohésion sociale et de développement régional. Le gouvernement fédéral doit agir maintenant, en collaboration avec les provinces et les territoires, pour stabiliser, moderniser et renforcer ces établissements publics essentiels.

Une action multilatérale qui s'inspirerait par exemple du succès récent des Accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants favoriserait la rétention du personnel enseignant, des chercheuses et des chercheurs et de la population étudiante, et préparerait le pays à combler la demande accrue en matière

d'éducation postsecondaire chez les jeunes et de recyclage de la main-d'œuvre qu'apportera la prochaine décennie.

Le gouvernement fédéral doit impérativement collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à l'élaboration d'un plan visant à garantir que les universités, les collèges et les écoles polytechniques du pays reçoivent l'investissement public dont ils ont besoin. Nous recommandons de déployer rapidement des efforts pour mobiliser les provinces et conclure des ententes dont les paramètres garantissent une éducation postsecondaire publique robuste, abordable et de qualité.

## **2. La hausse du soutien financier offert aux étudiantes et aux étudiants canadiens, et à leurs familles**

L'abordabilité demeure une préoccupation majeure au Canada et le coût de l'éducation postsecondaire contribue au stress financier des étudiantes et des étudiants, et de leurs familles. Au moment de quitter la vie collégiale ou universitaire et d'accéder au marché du travail d'aujourd'hui, caractérisé par le plus haut taux de chômage chez les jeunes depuis une décennie, la moitié des nouvelles diplômées et des nouveaux diplômés traînent une dette moyenne de 25 000 \$.

Pendant la pandémie, le gouvernement fédéral a majoré à 6000 \$ le montant maximum de la bourse canadienne pour étudiants. Il a ensuite plafonné la bourse à 4 200 \$ dans son Budget 2024 et a depuis confirmé que ce plafond serait maintenu pour la prochaine année. Or, les étudiantes et étudiants n'ont reçu aucune assurance que la bourse ne reviendrait pas, au-delà de cette année, au plafond initial de 3 000 \$ fixé en 2016. Même à 4 200 \$, la bourse est inférieure au coût moyen d'une année de droits de scolarité de premier cycle, ce qui ne laisse rien pour couvrir les coûts élevés du logement, de la nourriture, des transports et autres. Nous recommandons de porter le montant maximal de la bourse canadienne pour étudiants à 7 000 \$.

Nous accueillons favorablement la promesse du gouvernement de majorer à 8 000 \$ la bourse d'apprentissage aux apprentis. Cependant, il est nécessaire d'investir dans un plan d'éducation postsecondaire visant à en réduire la liste d'attente, qui est trop longue.

### 3. Un investissement dans la science et la recherche

Les récentes mesures prises par l'administration Trump pour réduire le financement de la science et de la recherche mettent en lumière l'importance stratégique de poursuivre et de renforcer les investissements au Canada. Le Canada peut combler les vides laissés par le retrait américain et affirmer sa place dans l'écosystème mondial de la recherche en augmentant son soutien aux scientifiques et aux établissements de recherche.

Le gouvernement doit respecter les engagements qu'il a pris dans le budget 2024 en préparant et en appuyant la prochaine génération de chercheuses et de chercheurs canadiens, tout en accordant des fonds additionnels pour attirer et retenir les talents. Il doit également adopter une loi qui entérine le poste de conseillère ou de conseiller scientifique en chef et assure son indépendance.

Il devrait également élaborer une stratégie nationale relative à la science, à la recherche et à l'innovation qui respecte les quatre principes suivants d'un écosystème de recherche robuste :

- Le financement public doit viser la recherche **menée par des chercheuses et des chercheurs**;
- Les programmes doivent être **inclusifs**, c'est-à-dire ouverts à toutes les disciplines et à l'ensemble des chercheuses et des chercheurs;
- L'**intégrité** et l'**indépendance** des décisions en matière de recherche et de financement doivent être respectées.

#### **4. Un investissement dans les apprenantes et apprenants autochtones, et dans l'éducation postsecondaire autochtone**

L'héritage du colonialisme et des pensionnats autochtones, et le racisme et la discrimination continus à l'endroit des peuples autochtones du Canada ont contribué à l'écart considérable observé entre les niveaux d'éducation postsecondaire des personnes autochtones et de la population générale. Même avant les récentes pressions budgétaires, les sommes allouées aux programmes comme le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAÉNP) étaient toujours insuffisantes pour couvrir la demande réelle et beaucoup d'étudiants et d'étudiantes admissibles n'obtenaient pas le financement requis.

Afin de supprimer les obstacles financiers et autres auxquels se heurtent les étudiantes et étudiants issus des Premières Nations et des communautés inuites et métisses en matière d'accès à l'éducation, et pour respecter le droit issu de traités et inhérent à l'éducation, le gouvernement fédéral devrait investir des sommes importantes dans l'éducation postsecondaire autochtone. Ce financement devrait inclure le rehaussement considérable du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAÉNP) afin d'éliminer les retards dans l'octroi de fonds aux étudiantes et aux étudiants ayant déposé une demande et de compenser la hausse des droits de scolarité.

Des fonds devraient également être octroyés pour soutenir les établissements d'enseignement postsecondaire et programmes communautaires autochtones, en adoptant une approche fondée sur les distinctions.

Le financement de l'éducation autochtone n'est pas discrétionnaire. Les investissements dans l'éducation postsecondaire autochtone sont directement liés aux droits issus de traités et inhérents, tels qu'ils sont reconnus par le droit canadien et cités dans de nombreux mandats gouvernementaux. La réduction ou le gel de ces fonds nuit aux efforts de réconciliation et rompt les engagements pris pour remédier à l'héritage du colonialisme et des pensionnats autochtones.

## Conclusion

La force du Canada dépend de la réalisation du plein potentiel de son plus grand atout, sa population. Les recommandations formulées – qui touchent l'élaboration d'un cadre de financement coordonné et stable avec les provinces et les territoires, l'amélioration de l'abordabilité pour les étudiantes et étudiants et les apprenties et apprentis, l'accroissement du leadership canadien en matière de recherche, et l'investissement dans les apprenantes et apprenants autochtones – reflètent des mesures concrètes à adopter pour garantir l'accès de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens à une éducation ou à une formation abordable et de qualité. Le moment est venu pour le gouvernement fédéral, en partenariat avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, d'assurer le renouveau de notre système d'éducation postsecondaire publique. Cela permettra au Canada de relever les défis et de saisir les opportunités d'un monde en constante évolution, et d'assurer un avenir plus radieux et plus inclusif pour tout un chacun. Le capital humain est, et sera toujours, la meilleure ressource du Canada.



Canadian Association of University Teachers  
Association canadienne des professeures et professeurs d'université  
[www.acppu.ca](http://www.acppu.ca)